

The background features a dark blue gradient with faint, light blue technical diagrams. On the left side, there is a vertical scale with numerical markings from 140 to 260 in increments of 10. Several circular diagrams with dashed lines and arrows are scattered across the page, suggesting a technical or scientific context.

PARTIE 1: LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE ET LE PLAN EUROPÉEN DE RELANCE

CHRISTOPHE MAUBERNARD

*MAÎTRE DE CONFÉRENCES HDR, FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE
POLITIQUE DE MONTPELLIER*

PANORAMA GÉNÉRAL ET COMPARÉ

- **L'Union européenne n'est pas un Etat (absence de souveraineté) mais elle est davantage qu'une simple organisation internationale (compétences très étendues)**
- **Budget de l'UE 2023** = 186 milliards d'euros (contribution de la France 24,5 milliards euros)
- **Budget France 2023** = 455,2 milliards d'euros dépenses générales + 245,9 milliards euros dépenses au titre de la sécurité sociale (déficit public 164,9 milliards d'euros environ 5% PIB et dette publique 2956 milliards d'euros environ 114% du PIB)
- **Budget de l'ONU** = environ 3,4 milliards \$ fonctionnement + environ 6,4 milliards opérations de maintien de la paix
- **PIB 2022** = UE (15.805 milliards d'euros) – EU (25.346 milliards \$), Chine (19.911 milliards \$), Allemagne (4256 milliards \$), France (2936 milliards \$)
- Budget de l'UE : **environ 1,5% du PIB européen**

RESSOURCES BUDGÉTAIRES UE 2022

« TRADITIONNELLES » ET NOUVELLE

- **67%** = **contribution des Etats membres (ressource RNB)** – certains sont débiteurs d'autres créditeurs nets (France pour 2022 = 26,4 milliards euros et reçoit en retour au titre des différentes politiques dont la PAC environ 17 milliards d'euros)
- **11%** = **TVA** (part sur les échanges de marchandises entre Etats)
- **11%** = **droits de douane** perçus aux frontières extérieures de l'UE
- **6%** = **contribution du Royaume-Uni** (engagements avant retrait)
- **4%** = **contribution sur les déchets plastiques** (depuis le 1^{er} janvier 2021): environ 80 cents par tonne de produits non recyclés pour les 10 Etats les plus riches (calculs via Eurostat depuis 2002) – selon la Commission seuls 30% des 25 millions de tonnes de déchets sont recyclés aujourd'hui
- **Environ 1%** = **amendes** infligées par la Commission ou la Cour pour infraction aux règles de la concurrence (ex: affaire *Google-Alphabet* en janvier 2022 la Cour confirme une amende de 2,4 milliards d'euros pour position dominante abusive)

NOUVELLES RESSOURCES ENVISAGÉES AU 1^{ER} JANVIER 2023

- **Extension du marché carbone européen** = émissions de CO2 monétisées et échangées (bourse carbone) – extension secteurs aérien et maritime + logements + transport routier – augmentation prix de la tonne carbone – prévoir ¼ recettes aillent au budget UE
- **Mécanisme d’ajustement carbone aux frontières** = impositions de droits sur l’acier, l’aluminium, fer, ciment, engrais, électricité (protéger entreprises euros soumises à des contraintes environnementales plus fortes)
- **Impôt mondial sur les entreprises multinationales** (accord avec 136 pays en octobre 2021)
- **Total** attendu autour de 2026 = **environ 17 milliards euros** (10% recettes) affectés au remboursement du plan de relance et à la création d’un Fonds social pour le climat

CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027

- CFP sur la période: 1074,3 milliards d'euros
- Auxquels s'ajoute un **nouvel instrument financier**: EU Next Generation (plan de relance) d'un montant de 806 milliards d'euros

EU NEXT GENERATION – INSTRUMENT FINANCIER DU PLAN DE RELANCE EUROPÉEN

- **Originalité:**
 - Conditionnalité = transition environnementale et climatique + numérique ; recherche et innovation; modernisation des politiques publiques
 - Etats = adressent à la Commission leur « plan de relance pour la reprise et la résilience »
 - Financement sur le marché des capitaux = lever de fonds à des taux plus avantageux que pour les Etats + émission d'obligations
- **Fonctionnement** = prêts (385,8 milliards euros) + subventions (338 milliards euros) aux Etats membres
- **France** = sur les 100 milliards d'euros du plan de relance français 39,4 milliards seront financés sur fonds européens

The background features a dark blue gradient with faint, light blue technical diagrams. On the left side, there is a large circular scale with numerical markings from 140 to 260 in increments of 10. Several circular diagrams with arrows and partial arcs are scattered across the page, suggesting a technical or scientific theme.

PARTIE 2: INSTRUMENTS ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES DE L'UE

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

- Objectif principal Communautés + UE = mise en place d'un marché commun puis d'un **marché intérieur**
- Espace de libre circulation (marchandises, services, capitaux et personnes)
- Recherche d'une **intégration économique**

- **Marché intérieur = objectif**
- **Monnaie = instrument**

POINT DE DÉPART = LA LIBRE CIRCULATION DES CAPITAUX

- Article 67 CEE = libre circulation conditionnée
- Liberté « subalterne » des autres libertés
- AUE 1987 = marché intérieur + nouveaux transferts de compétence (ex: environnement)
- Directive 88/361/CEE du 24 juin 1988 = libéralisation des mouvements de capitaux
- Maastricht 1992 = libre circulation « universelle »

CONTENU DE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION DES CAPITAUX

- **CJCE 1984 *Luisi et Carbone*:**
- **Moyens de paiement:** contre-prestation dans le cadre d'une transaction sous-jacente (monnaie fiduciaire + instruments de paiement)
- **Mouvements de capitaux:** investissements, placements financiers (annexe directive 88/361/CEE)

LES PHASES DE L'UEM

- **1990-1993** = 1^{ère} phase UEM
- **1994-1998** = 2^{ème} phase / IME
- **1^{er} janvier 1999** = 3^{ème} phase

- **2007** (Lisbonne) = l'UEM est à la fois:
 - un objectif de l'UE
 - une politique (instrument) de l'UE

ARTICLE 119 FUE

TITRE VIII

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Article 119

1. Aux fins énoncées à l'article 3 du traité sur l'Union européenne, l'action des États membres et de l'Union comporte, dans les conditions prévues par les traités, l'instauration d'une politique économique fondée **sur l'étroite coordination des politiques économiques** des États membres, sur le **marché intérieur** et sur la définition d'objectifs communs, et conduite conformément au respect du **principe d'une économie de marché** ouverte où la concurrence est libre.
2. Parallèlement, dans les conditions et selon les procédures prévues par les traités, cette action comporte une **monnaie unique, l'euro**, ainsi que la définition et la conduite d'une **politique monétaire et d'une politique de change uniques** dont l'objectif principal est de maintenir la stabilité des prix et, sans préjudice de cet objectif, de soutenir les politiques économiques générales dans l'Union, conformément au principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre.
3. Cette action des États membres et de l'Union implique le **respect des principes directeurs suivants**: prix stables, finances publiques et conditions monétaires saines et balance des paiements stable.

PAYS RELEVANT DE LA 3^{ÈME} PHASE

Les 21 États membres constituant la zone euro sont :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

UEM 2026=21 ETATS



CRITÈRES DE CONVERGENCE

- Degré élevé de stabilité des prix
- Caractère soutenable des finances publiques :
 - Déficit public annuel $< 3\%$ PIB
 - Dette publique $< 60\%$ PIB
- Stabilité des taux de change
- Taux d'intérêt nominal moyen à long terme

SITUATION FIN 2021

- **Moyenne déficit public UE 27 = 3,3 % PIB**
- 10 pays ont un seuil qui dépasse les 3 % de PIB dont **Italie (6,2 %)**, **France (6,9 %)**, **Allemagne (4,2 %)** et **Grèce (-6,3 %)**. Du fait de la pandémie, peu de pays sont restés dans les limites du Pacte de stabilité même si le rebond en 2021 est plus fort que prévu.
- La **France** a vu son déficit passer de 3,7 % au 4^{ème} trimestre 2019 à presque 8,3% fin 2020
- Certains pays présentent un excédent public au 3^{ème} trimestre 2021 : **Chypre (5,1 %)**, **Portugal 3,5%** et **Espagne (0,3 %)**.
- **Moyenne dette publique UE 27 = 90,1% PIB**
- 4 pays ont un niveau de dette supérieur à 120% du PIB: **Grèce (200,7%)**, **Italie (155,3%)**, **Portugal (130,5%)**, **Espagne (121,8 %)**
- **France = 116%**.
- Niveaux les plus faibles **Estonie (19,6% du PIB)** et **Bulgarie (24,2%)**

BCE ET SEBC EUROSYSTÈME (UEM)

- La Banque des règlements internationaux (BRI) définit la **banque centrale** comme *“la banque ou le système de banques chargé dans un pays de la mission de régler le volume de la circulation monétaire et du crédit dans ce pays ; ou, dans le cas d'un système de banques centrales transfrontières, les banques centrales nationales et la banque centrale commune chargées de cette mission”* (art. 56 a des statuts de la BRI). Par pays, il faut entendre *“un État souverain, une zone monétaire à l'intérieur d'un État souverain ou une zone monétaire s'étendant sur plusieurs États souverains”*
- *“la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales constituent le **Système européen de banques centrales (SEBC)**”* (art. 282 § 1 TFUE)
- Désormais, selon deux dispositions de droit primaire, la BCE et les BCN des États membres dont la monnaie est l'euro constituent l'**Eurosysteme** et conduisent la politique monétaire de l'Union

ORGANES DE LA BCE + FONCTIONNEMENT

- **BCE** = Conseil des gouverneurs + Directoire + Conseil général
- **Pouvoirs BCE** : les réserves obligatoires, les systèmes de compensation et de paiement, le contrôle prudentiel, définir et mettre en œuvre la politique monétaire de l'Union, conduire les opérations de change, détenir et gérer les réserves officielles de change des États membres et promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement
- **Pouvoirs des BCN**= autorités nationales + euro (si UEM)